

PEYMEINADE ESPACE LEBON

Novembre 2021 à Janvier 2022

**DÉMARCHE PARTICIPATIVE : PENSER LES
ESPACES PUBLICS AVEC LES HABITANTS**



SOMMAIRE

P.3 INTRODUCTION

P.4 ENJEUX

P.5 À P.9 LA NOUVELLE PLACE PUBLIQUE

P.10 À P.11 LE PETIT PARC EST

P.12 À P.13 LE PARC OUEST

P.14 À P.17 L'ESPACE SUD

P.18 CONCLUSION



UNE CONCERTATION SUR QUOI ET COMMENT ?



Lancée lors de la réunion publique du 9/11, la démarche de concertation avait pour but d' **associer les peymeinadois pour imaginer la future place du quartier Lebon ainsi que les trois parcs publics qui y sont proposés.**



Elle s'est articulée autour de 3 ateliers de concertation , les 23 novembre, 16 décembre 2021 et 17 janvier 2022.

Outre de proposer plusieurs dates pour favoriser la participation, l'objectif était aussi de prendre le temps de construire collectivement des propositions argumentées, partagées par la grande majorité des participants, et porteuse de l'intérêt général.

A ce propos, les termes et paroles que vous trouverez entre "... " sont des extraits d'interventions de participants.



En effet, suite à chaque atelier, cette méthode de concertation a permis aux aménageurs de retravailler leur copie en fonction des remontées et préconisations des habitants.

MERCI À L'ENSEMBLE DES PARTICIPANTS !

Les propositions présentées ici sont le fruit de votre réflexion et de vos échanges avec les architectes et paysagistes du projet.



ENJEUX FONDAMENTAUX

SOULIGNES PAR LES PARTICIPANTS

“ [Il manque un coeur de ville à Peymeinade] ”

Pour l'ensemble des participants, il est ressorti qu' « à Peymeinade, **il y a peu d'endroits pour se retrouver, se rencontrer** ».

Les habitants aimeraient pouvoir se poser, flâner dans le village, mais “on ne flâne pas à Peymeinade “ **« c'est un lieu que l'on traverse »**.”

“Le centre du village ne doit pas être une départementale, il faut recréer des lieux de vie et d'échanges”.

« Malgré la proximité des collines, on a besoin d'espaces de nature en centre ville. » « [Avoir son jardin ne suffit pas, les gens ont besoin de s'aérer, de sortir, de lieux où se retrouver en famille ou avec des amis.] »

Au vu de ces constats de départ, et malgré certaines critiques vis-à-vis du stationnement et de la circulation, le projet est apparu comme une opportunité de créer **« une centralité au cœur de Peymeinade »**, où les habitants pourraient “se retrouver”, “flâner”, « [prendre plaisir à se promener dans leur ville] » et même comme une opportunité de dynamiser le centre ville.

Qui plus est, ce nouveau quartier permettra de **« créer un axe Nord-Sud »**, de « relier les quartiers entre eux » et, ainsi, de sortir de la logique Est-Ouest de la départementale.



LA NOUVELLE PLACE PUBLIQUE

Les premiers échanges ont permis de définir ce que les participants attendaient et ce qu'ils ne voulaient surtout pas pour cette place.

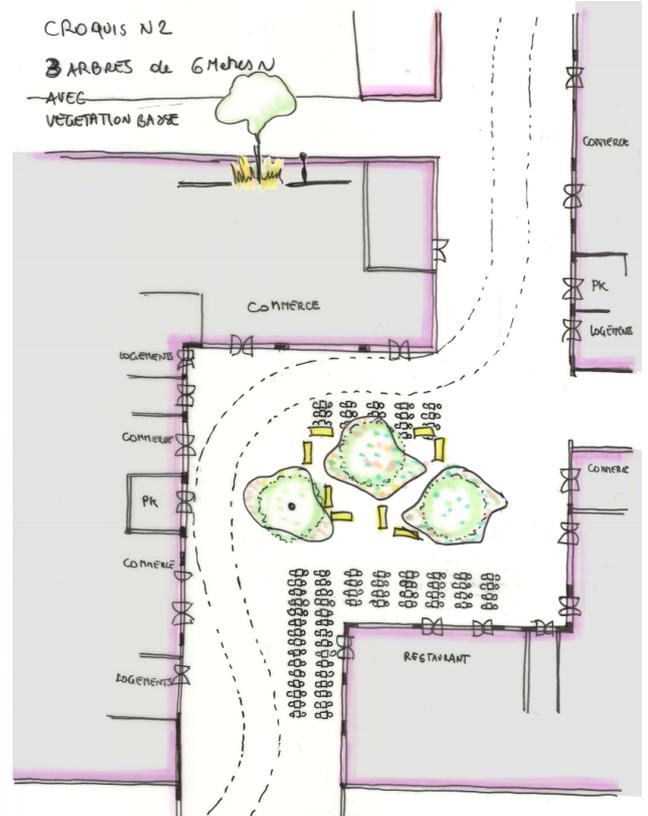
“ [une place animée, conviviale, chaleureuse, pour tous les peymeinadois, où l'on ait envie de sortir] ”

Puis, à chaque atelier, nous sommes rentrés un peu plus dans les détails. A chaque fois, différentes options étaient débattues pour finalement aboutir sur les préconisations présentées ci-après.

IMPORTANCE DES ARBRES ET DE LA NATURE POUR L'OMBRAGE BIEN SÛR, MAIS AUSSI POUR UNE AMBIANCE CHALEUREUSE

Parmi les différentes options étudiées et vu la taille de la place, les participants ont à l'unanimité choisi de planter **3 arbres de taille moyenne, adaptés au climat méditerranéen et à feuilles caduques** pour laisser passer la lumière en hiver et se protéger de la chaleur en été.

L'idée est d'obtenir un port végétal assez présent pour donner un caractère « chaleureux » à la place et « masquer un peu les façades », tout en « laissant un espace assez aéré ».

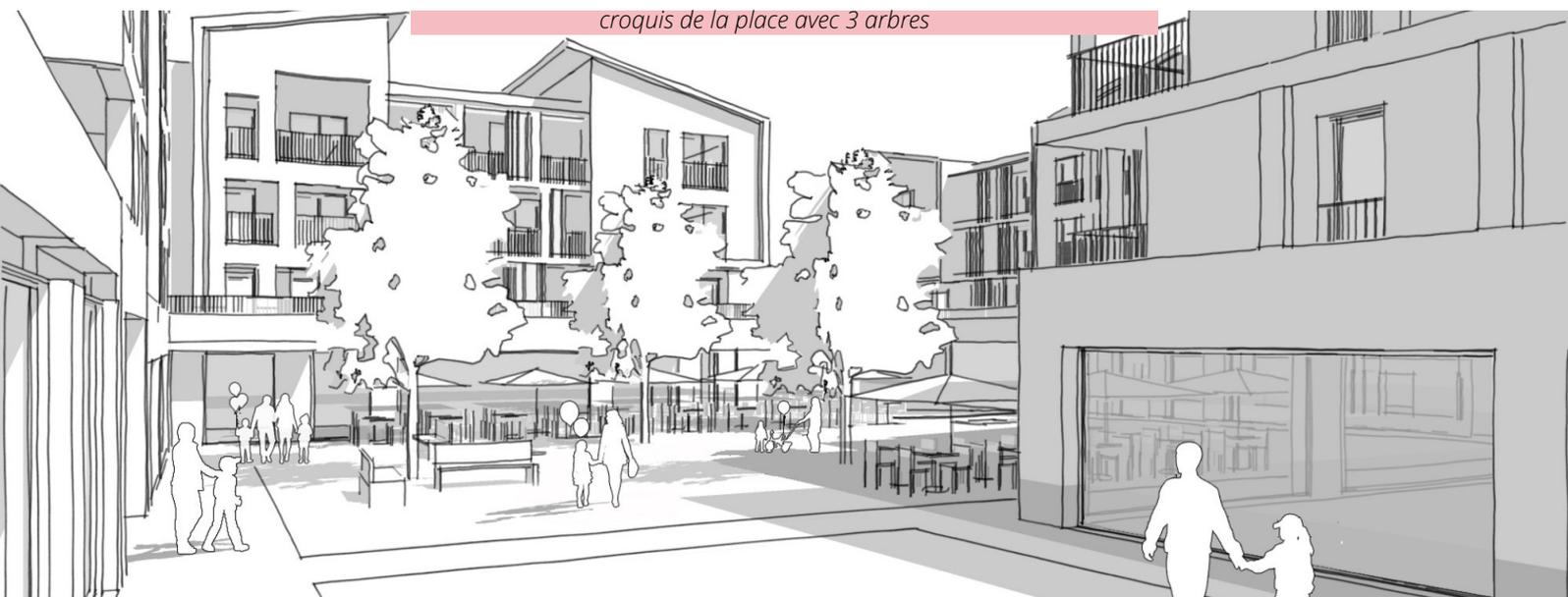


L'un des 1ers croquis de la place esquissant les terrasses et 3 arbres au centre

PRECISION
Nombre d'arbres

L'option avec 6 arbres de plus petites taille n'a pas été retenue car elle augmentait le couvert végétal risquant de créer "un sentiment d'écrasement". De plus, cela aurait trop contraint l'espace au sol limitant la modularité de la place

croquis de la place avec 3 arbres



LA NOUVELLE PLACE PUBLIQUE - SUITE

IMPORTANCE DES ARBRES ET DE LA NATURE - SUITE



PRECISION sur le micocoulier

Si pour certains, le micocoulier n'est pas le plus esthétique, il serait le plus adapté à ce projet : par rapport à sa rusticité et facilité d'entretien, son faible besoin en eau, son port et donc son ombrage, enfin par rapport à son système racinaire et à la profondeur de terre disponible (1,20m).



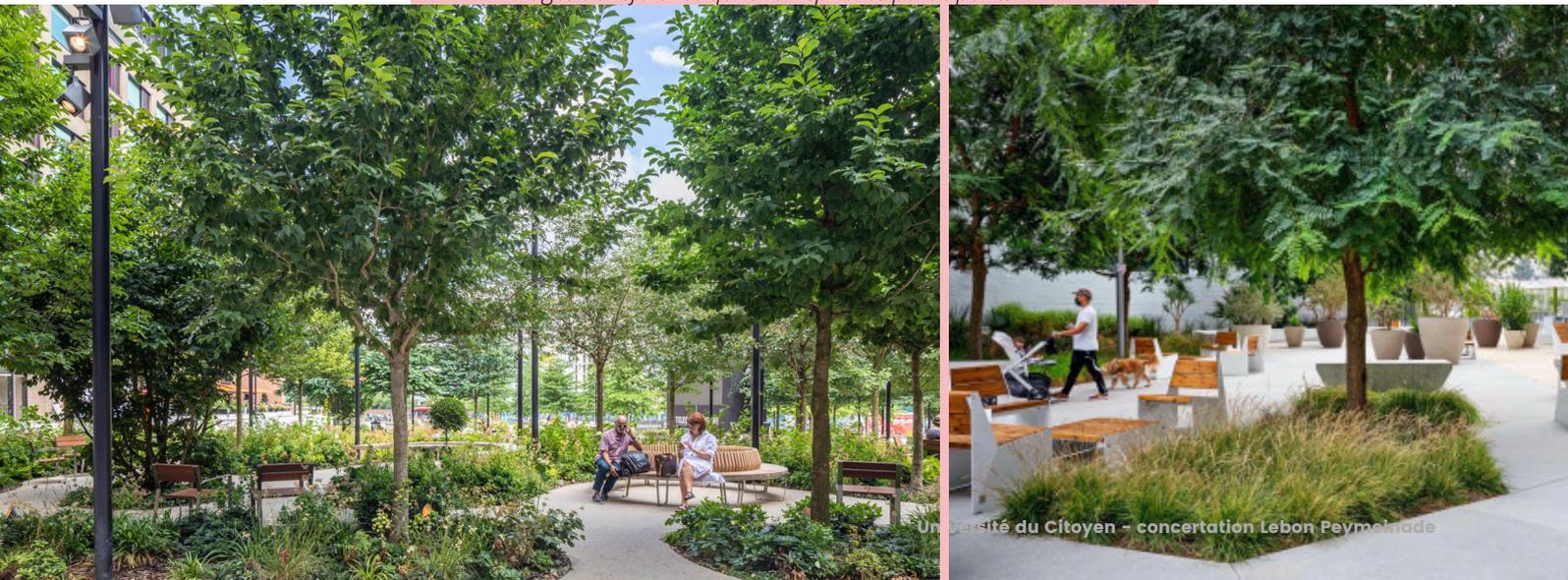
Chêne vert Chêne blanc Tilleul Micocoulier Platane Vallis Clausa

En complément, les participants ont proposé de **végétaliser les pieds d'arbre** pour éviter l'effet « froid » et « vide » que donneraient des « [troncs nus au milieu d'un sol minéral] ».

Ils ont privilégié des formes arrondies en haricot , « bien plus esthétique ». **“Les courbes adoucissent la place”** et viennent “casser [l'aspect] carré de la place”.



Images de référence qui ont inspiré les participants



LA NOUVELLE PLACE PUBLIQUE - SUITE

UNE PLACE MODULABLE POUR ACCUEILLIR DES ANIMATIONS ET FESTIVITES

Outre la vie quotidienne de la place, il est également important qu'elle puisse accueillir différents types d'animations/événements. Il a par exemple été évoqué de prolonger le marché actuel (avec stands alimentaires), des marchés thématiques, des animations musicales, culturelles ...

Pour que ces différents usages soient possibles (quotidiens et événementiels), les participants ont donc pensé l'aménagement de la place de manière à « ne pas trop bloquer l'espace au sol » et lui permettre d'être **modulable**.

Pour le côté pratique, il s'agit également de prévoir des bornes électriques et un système de sonorisation connecté au réseau de la ville.

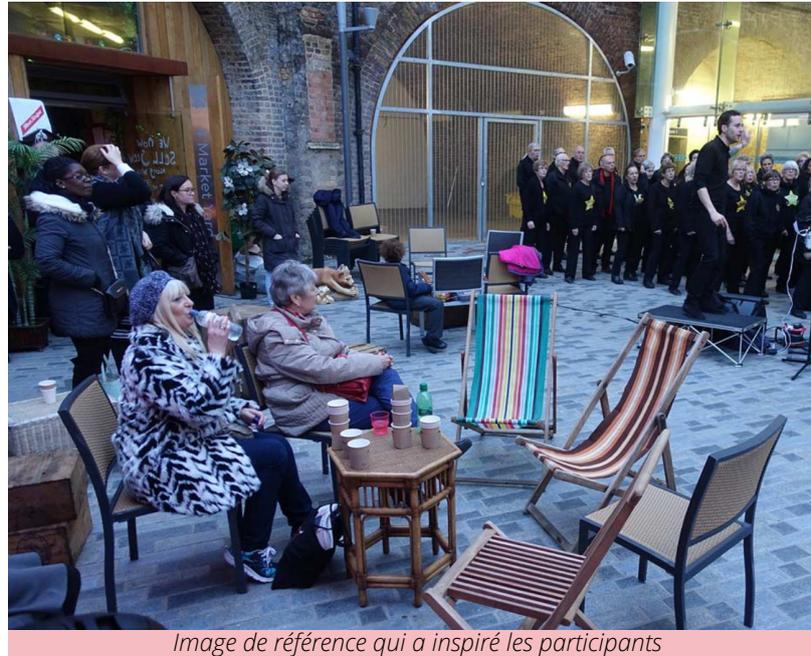


Image de référence qui a inspiré les participants

UN ÉCLAIRAGE CHALEUREUX, RESPECTUEUX DU VOISINAGE, DE L'ENVIRONNEMENT ET QUI AMÈNE UN PETIT +

L'enjeu était de penser un éclairage qui sécurise et valorise la place tout en étant discret, afin de limiter les nuisances mais aussi, encore une fois, pour préserver l'espace au sol et la modularité de la place.

Ainsi, les participants privilégiaient des éclairages en façade, or il s'est avéré que cela ne suffirait pas et que, dans tous les cas, il serait nécessaire de prévoir un éclairage en mat pour le milieu de la place.

En définitive, l'éclairage en mat étant incontournable, autant l'optimiser pour ne pas ajouter d'autre système.

Par ailleurs, au vu des remarques, les concepteurs ont acté le fait de **limiter le nombre et la hauteur des mats nécessaires**.

Idée complémentaire : il serait intéressant que l'éclairage puisse être complété pour "**habiller [spécifiquement] la place en certaines occasions**" (festivités). "Se servir de la lumière comme décoration."

PRECISION

Eclairage

L'éclairage en façade pose un autre problème puisque les immeubles n'appartiennent pas à la ville, cela impliquerait donc de prévoir et d'intégrer des réseaux supplémentaires.

LA NOUVELLE PLACE PUBLIQUE - SUITE

IMPORTANCE DES COMMERCES ET ACTIVITES POUR L'ANIMATION DE LA PLACE.

Cela implique une grande vigilance sur le choix des commerces et activités qui y seront implantés.

Si la ville n'est pas propriétaire des murs, elle doit malgré tout avoir son mot à dire. Les participants ont d'ailleurs préconisé que la ville se rapproche des promoteurs pour étudier les propositions au regard de cet enjeu essentiel : faire de cette place un lieu vivant et animé.

Logiquement, les participants privilégient des commerces type restaurant, librairie, boulangerie mais aussi artisanat, friperie ...

En revanche s'ils comprennent le besoin de la pharmacie de rester dans ce secteur, il regrette qu'elle occupe une surface aussi grande. De même, ils préféreraient que la police soit installée en dehors de la place pour réserver ce local à une activité qui génèrera de l'animation.

PRECISION

Police municipale

Un autre emplacement a été étudié (villa Villaine place du centenaire) mais le coût serait trop élevé (coût rénovation).

PRECISIONS SUR LES PLACES DE STATIONNEMENTS

- Le projet prévoit de **recréer le même nombre de places publiques soit environ 180** et de conserver la gratuité du parking public. De plus des places supplémentaires en sous-sol des constructions sont prévues pour les nouveaux habitants, soit au total près de 460 places (parking public inclus).
- Les participants proposent de maintenir le **principe de zone bleue** pour éviter la saturation.
- Plus généralement et sans rentrer dans le détail des débats menés, une partie des participants soulevait la nécessité de **questionner nos pratiques face aux enjeux climatiques** (avec répercussion sociétale), en particulier en termes de mobilité : "On ne peut pas penser [à la planète] tout en voulant trois places de parking [par ménage]. Il n'y a pas que la voiture !" Il n'y a pas à renvoyer la faute sur les uns ou les autres, mais quoi qu'il en soit c'est à nous, collectivement, de trouver les solutions pour demain.

vue de la place, des potentiels locaux commerciaux et des parkings de surface



ZAC LEBON

La place/
les contraintes

LA NOUVELLE PLACE PUBLIQUE

PLAN ET MOBILIER URBAIN CHOISI
(ESQUISSE TRAVAILÉE EN ATELIER)



LE PETIT PARC EST UN ESPACE COCON, DE DÉTENTE

L'idée est de faire de ce petit parc (600m²)

“ un endroit plus calme ”

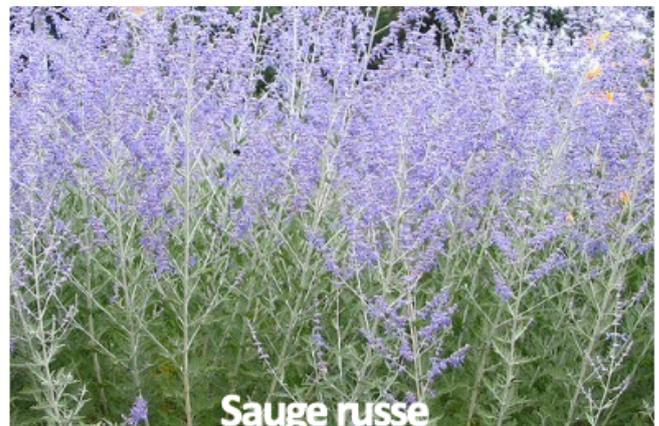
et entouré d'un écriin « fleuri » propice à « [la contemplation et à la détente] », un peu comme un “cocon”.

On imagine les tous petits ou les plus âgés mener par exemple des activités de gym douce ou qui nécessitent de la concentration (observer et dessiner...).

Quoi qu'il en soit, ce lieu agrémenté d'une pergola en son centre pourrait accueillir différentes activités en adéquation avec cet esprit « zen ».

LES PROPOSITIONS TRAVAILLÉES

- Une **pergola en bois** (environ 20m²) pour amener de l'ombrage et créer une centralité.
- Un **jardin fleuri avec des plantes à parfum** adaptées au climat (rosier centifolia, lavande ...). L'idée est d'en faire une mosaïque de parfums et de couleurs tout autour de la pergola.
- Vu l'esprit détente de cet espace, il serait intéressant pour les participants de **composer avec la présence de l'eau** (autant la vue que le son), comme un mur d'eau ou une fontaine dite « zen » qui s'ajouterait à l'ambiance.



Images de référence 'traitement des massifs'

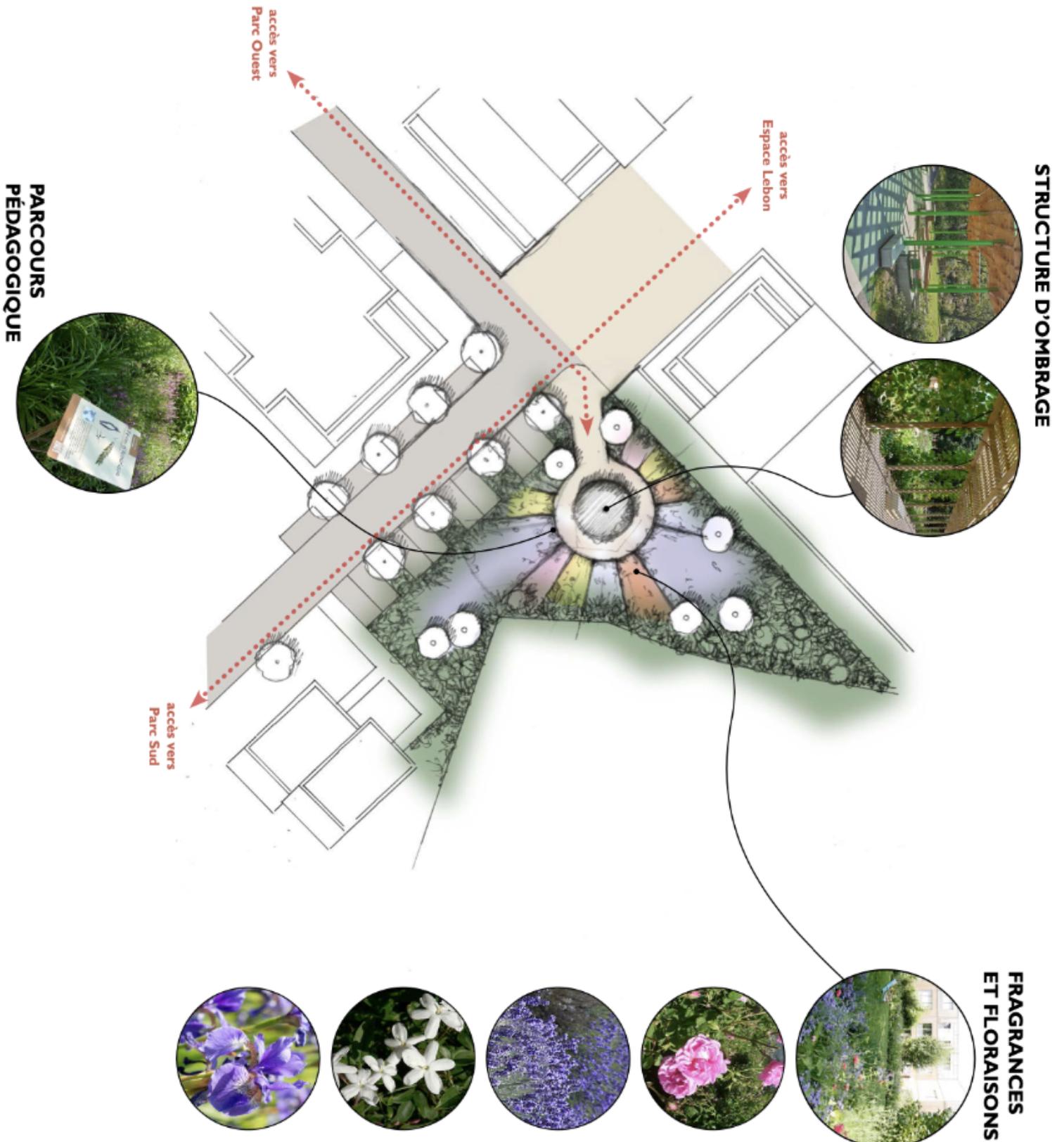
- Bien sûr quelques assises sont à prévoir.
- Les clôtures seront recouvertes par des végétaux pour ne rien enlever au charme du parc.
- Dans l'idée de s'adresser aux tout petits, les participants ont réfléchi à la possibilité d'ajouter quelques petits jeux qui se fondraient dans le décor (pas d'aire de jeux spécifique).



Photo crocodile en bois

LE PETIT PARC EST

PLAN PRÉSENTANT LES IDEES PRINCIPALES DES PARTICIPANTS



LE PARC OUEST

UN BOUT DE FORÊT EN PLEIN CENTRE DE PEYMEINADE

Pour le Parc Ouest, le mot d'ordre des participants est :

“ On touche le moins possible. ”

Ainsi, le but est de « ne pas dénaturer l'espace » qui doit rester “**un petit coin de nature**”.

La proposition travaillée avec le paysagiste consiste à allier le côté nature et le côté ludique, en intégrant un **espace d'aventure** pour les plus jeunes (des petits plateaux et passerelles qui passent entre les arbres), un parcours sportif (quelques agrès) et un espace pédagogique pour sensibiliser à la biodiversité.

A cela, il faut ajouter quelques assises et tables pour la dimension conviviale et pour affirmer ce lieu comme un espace public à destination de tous les peymeinadois.

Le parc permettrait ainsi une pluralité d'usages.

Quelques précisions ont été apportées sur les points suivants :

- Pour rester dans l'esprit du lieu, les participants souhaitent que l'espace soit aménagé par des petites restanques en pierre plutôt que par des gabions ou des structures bétons (tels que prévus initialement).
- Les chemins seront stabilisés et permettront une accessibilité des personnes à mobilité réduite sur une partie de cet espace nature.
- Enfin, côté avenue Funel, il s'agira de marquer l'entrée du parc et du quartier (exemple d'un totem/repère).



images de référence qui ont inspiré les participants



LE PARC OUEST

PLAN PRÉSENTANT LES IDEES PRINCIPALES DES PARTICIPANTS



L'ESPACE SUD

“ [cet espace vert en restanque, c'est le Sud !] ”

Orienté plein Sud, les restanques, les oliviers... Il inspire l'été, la Provence et la Méditerranée, le farniente, le côté festif et convivial du Sud (le plaisir de se retrouver).

Pour les participants il s'agit de l'aménager simplement pour **garder le côté nature tout en l'organisant** un peu (reprendre les restanques, des cheminements structurés, créer des alignements d'arbres...) et **en mettant en évidence l'axe Nord-Sud** (connecter la future place et l'avenue de Boutiny au chemin de St Marc).

Pour résumer, le but est qu'il devienne « un espace à vivre » dans l'esprit du Sud et en prévoyant aussi « la possibilité d'accueillir des animations ponctuelles » (mais pas d'aménagements trop figés).



Image de référence qui a inspiré les participants

Voici plus en détails les propositions qui ont été travaillées. Certaines ont rapidement fait l'unanimité, d'autres étaient plus partagées (le fait de fermer le parc Sud par exemple) et sont le résultat de consensus notamment entre l'inquiétude des riverains quant aux nuisances possibles et le souhait d'une autre partie des participants de faire de ce lieu un espace public convivial.

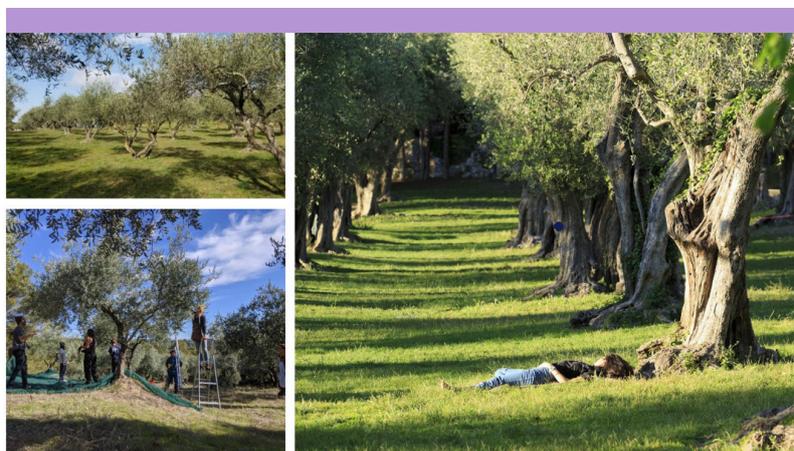
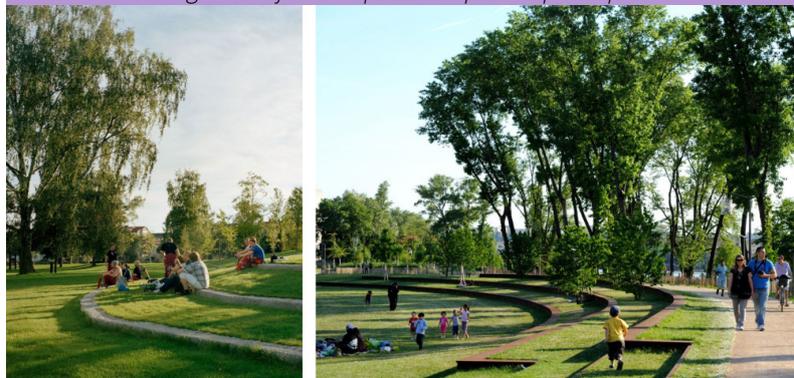
- En termes de végétation, il s'agit de privilégier **des essences méditerranéennes** (oliviers, amandiers, lavandes, quelques arbres fruitiers mais dans une moindre mesure ...).



L'ESPACE SUD - SUITE

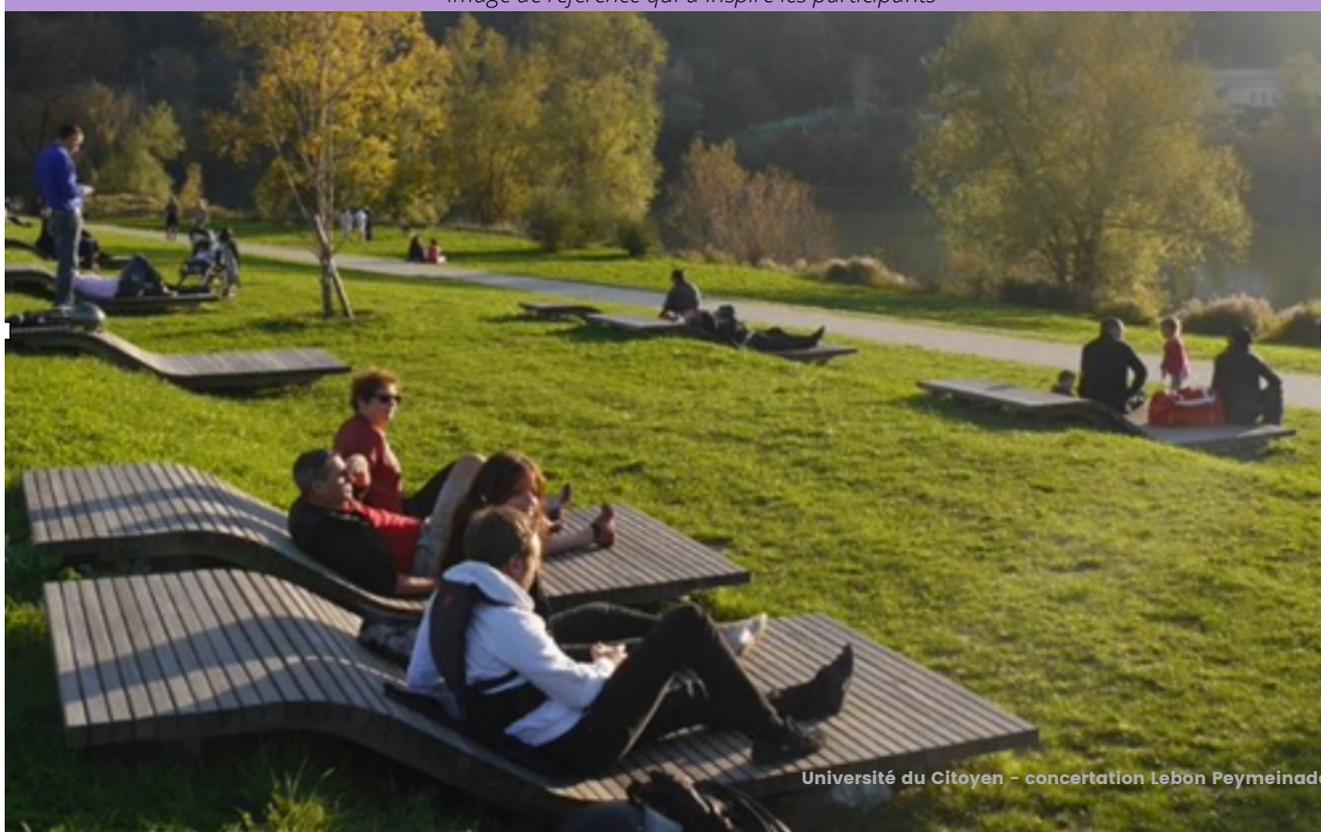
- Les petites **restanques** seront **rénovées** pour accueillir oliviers et amandiers, dans l'esprit provençal du lieu.
- Quelques **transats** et même des **tables de pique-nique** (2 ou 3) pourront s'adosser aux restanques (elles ne sont pas très hautes).
- Là aussi, la **présence de l'eau** est souhaitée. Une **fontaine** (petit bassin) a été proposée comme point d'orgue de l'axe principal.
- Poursuivre la logique des **parcours aventure et sportif** du parc Ouest en retrouvant quelques aménagements de ce type (par petites touches).
- Ici aussi favoriser et mettre en valeur la **biodiversité**.

images de référence qui ont inspiré les participants



RESTAURER DES NOTIONS AGRICOLES

image de référence qui a inspiré les participants



L'ESPACE SUD - SUITE

- **Fermer ou non le parc la nuit ?** Les avis sont partagés, certains souhaiteraient le fermer pour préserver la tranquillité et prévenir des risques d'incivisme. Pour d'autres ces risques sont peu probables (et/ou pourraient se régler par de la médiation/rappel du cadre), et il serait préférable de se donner « les moyens de voir », « d'attendre un peu avant de prendre une décision ». Fermer le soir impliquerait d'une part d'installer des clôtures et un portail aux 2 entrées Nord (côté place) et Sud (côté ch. de St Marc), d'autre part, de prévoir une personne pour s'en occuper. Quoi qu'il en soit, ces mesures seraient à anticiper pour pouvoir choisir la bonne disposition le moment venu (« il est plus difficile d'y revenir après coup »). Par ailleurs, si le parc devait être fermé, il s'agirait d'intégrer les portails à la perspective paysagère.

La fermeture ne permettrait plus le cheminement entre le chemin de St Marc et l'avenue de Boutiny pendant les heures de fermeture.

- **Réguler le stationnement côté ch. de St Marc** Les riverains sont inquiets quant au risque de stationnement anarchique sur le chemin de St Marc : le chemin est étroit, or si des peymeinadois veulent se rendre au centre ville par le parc Sud, ne risquent-ils pas de se garer sur le chemin ? Les avis étaient divisés sur ce point, d'autres pensant plutôt que ceux qui viendront par le Sud seront à pied.

image de référence qui a inspiré les participants



image de référence qui a inspiré les participants

Dans tous les cas, il serait possible de rogner un peu sur le bas du terrain pour aménager quelques places de stationnement bien délimitées. Ceci ajouté à une reprise de la voirie (traitement du sol, marquage, installation de poteaux...) permettrait de limiter le stationnement informel.

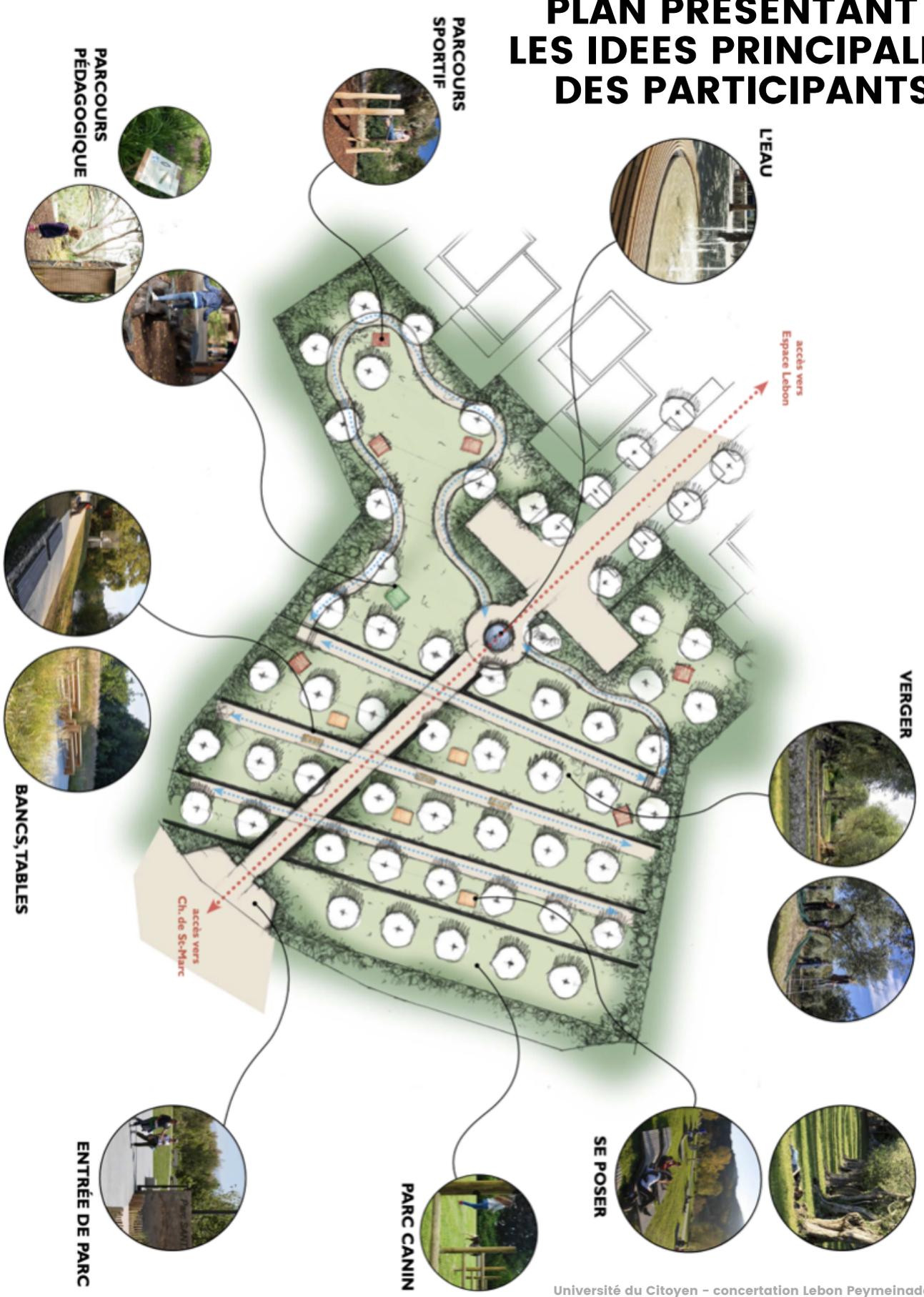
UN "CANISITE"

La majorité des participants s'accorde sur la nécessité de prévoir un canisite (espace réservé aux canidés) pour préserver les espaces verts des déjections canines, "pour que l'hygiène soit respectée [au centre ville]". Pour autant, les débats n'ont pas permis de définir un emplacement qui fasse consensus, une partie des riverains craignant les odeurs et les aboiements.

Pas évident de trouver un compromis : le mettre en bas du parc Sud le long de la clôture avec le ch. de St Marc pour gêner le moins possible ou, à l'opposé, le mettre dans la forêt du parc Ouest pour qu'il se confonde avec les arbres ? Dans tous les cas, il est important de l'intégrer au paysage.

L'ESPACE SUD

PLAN PRÉSENTANT LES IDEES PRINCIPALES DES PARTICIPANTS



CONCLUSION

En définitive, une bonne partie des participants exprime sa satisfaction quant à la concertation et aux propositions sur lesquelles elle aboutit.

Merci aux participants pour leurs remarques et idées qui ont fait avancer le projet. Merci également pour vos retours positifs tant sur la démarche de concertation que sur le travail de conception des aménageurs qui ont tenté de suivre aux mieux vos préconisations.



Merci aux partenaires :

Mathilde CHATRY et Julie SOTRET de la Sagem (aménageur)

Valeria CARVELLI et Giovana DESSI de l'agence Wilmotte (architecte)

Guillaume SERVEL de l'agence AHM - Atelier Hervé Meyer (Paysagiste)

Guy-Laurent SILVESTRE, Morgane MATHIEU et Jordan JIMENEZ de l'Université du Citoyen (concertation)

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la Direction de l'Aménagement & de l'Urbanisme

Tel : 04.93.66.62.33

Mail : urbanisme@peymeinade.fr